



UNIVERSITÉ
EUROPÉENNE
DE BRETAGNE

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Séance du 26 janvier 2009

Délibération n°2009-05

**Convention d'adhésion de l'INRIA en tant que membre associé à
l'UEB**

Vu le décret 2007-387 du 21 mars 2007 portant création de l'établissement public de coopération scientifique « Université européenne de Bretagne », et en particulier l'article 5 de son annexe portant statuts de l'établissement public, article relatif aux membres associés,

Le conseil d'administration autorise le président à signer la convention (jointe en annexe) d'adhésion de l'INRIA à l'UEB en tant que membre associé.

Nombre de membres en exercice : 29

Vote : 28	Refus de participer au vote : 0
	Pour : 28
	Contre : 0
	Abstentions : 0

Délibération adoptée

Visa du Président

Pièces jointes au présent document :

Transmis au Recteur Chancelier des universités le 28 janvier 2009